

## Compte Rendu AG du 24/03 de 11h

Animateurs d'AG : Valentin et Jérôme

Secrétaire de séance : Lucie

### ODJ : Les réalités du métier d'artistes, précarité et pluriactivité.

De nombreux artistes talentueux font aujourd'hui le choix de rester amateurs, par peur de ne pas pouvoir se dégager de revenus. Certains se déclarent animateurs, dans le but de pouvoir accéder plus facilement aux interventions en périscolaire. Ce type de contrat passe sous silence d'autres disciplines qui impliquent la gestion (la comptabilité, la communication...). D'autres encore réalisent des prestations gratuites dans l'objectif d'une reconnaissance.

→ La reconnaissance sociale des artistes n'est pas à la hauteur de leur travail.

→ Nous avons l'impression qu'il existe une échelle de valeurs entre les artistes de rue et ceux qui ont accès aux scènes nationales. Alors qu'un artiste de rue aurait tendance à toucher un public plus large.

→ Nous avons de moins en moins accès à l'espace public, c'est un espace à récupérer.

→ Nous souhaitons demander aux élus de la ville de Chambéry d'autoriser + de spectacles de rue.

Aujourd'hui, la seule manière de transmettre mais aussi de subsister est l'enseignement, compliqué par le contexte et l'instauration des cours en visio.

Un fossé entre les amateurs et les professionnels se creuse, c'est une mise à mal de la diversité culturelle qui pousse à l'élitisme. Nous ne voulons plus avoir à faire du "tout public", "rentrer dans les cases", pour recevoir des financements.

45 dates sont obligatoires pour avoir accès au statut d'intermittent, ce qui crée un effet de seuil. Les intermittents présents nous parlent d'une envie de voir se créer des dispositifs d'accompagnement pour s'inscrire dans des réseaux de programmation ou de diffusion supplémentaires.

Dans un contexte socio-culturel en dégradation ces dernières années, la réforme de l'assurance chômage vient s'ajouter à une politique de démontage du statut des intermittents. Malgré la réalisation de toutes leurs heures, si par nécessité, ils exercent un emploi au régime général durant 1 mois, ils seront considérés comme étant sous le régime du chômage général et perdent toute leurs heures d'intermittents, avec le risque de ne pas cotiser suffisamment pour obtenir des indemnités.

- Cela rend difficile, voire impossible, l'entrée dans le statut pour les nouveaux arrivants.

- Nous avons besoin d'une prise de conscience politique et d'une nouvelle politique culturelle.

- La culture est un service public qui se veut militant et porteur de messages.

- Comment nous imposer, nous, artistes précaires ? La difficulté de la vie quotidienne complique notre objectif de fédérer, d'être soudé, car chacun doit courir après les cachets.

- Nous avons besoin de moyens, humains, matériels, financiers.

→ Nous vivons dans un système qui prône le productivisme et la rentabilité financière et qui occulte l'utilité et les bénéfices pour la société. Nous réclamons un service public avec des valeurs constitutionnelles.

Comment détermine t-on qu'un artiste est un "bon" artiste ?

- Pour le moment, ce sont ceux qui ont les plus beaux dossiers, la meilleure connaissance des réseaux.
- La sélection pour les agréments de la DRAC se base sur la reconnaissance par les pairs de la région. Nous reconnaissons la complexité pour le personnel administratif de gérer tous les dossiers. Ils sont peu nombreux et l'argent manque.
- L'investissement dans la construction de structures est fait au détriment de leur fonctionnement.

C'est une recherche au jour le jour pour les artistes, alors que les programmations sont souvent réalisées plusieurs mois ou plusieurs années à l'avance avec des intermittents labellisés. Nous ne faisons pas ça pour l'argent mais pour l'accessibilité à la culture. Sauf qu'à l'heure actuelle, l'argent est le seul moyen de donner accès à la culture.

**Présentation du projet collectif du "Lieu-Dit" :**

**Un collectif de citoyens (associations et particuliers) s'organise autour de la création d'un lieu alternatif de convergence et d'actions concrètes. Nous leur apportons tout notre soutien et notre énergie !!!**

## Compte-rendu de l'AG du 24/03 19H

Animation de l'AG : Jérôme & Rohann

Secrétaire de séance : Lucie

### Propositions d'actions :

- Action "porteur de paroles" : par Benoît
  - En équipe, sous forme de micro-trottoir, rencontrer les citoyens-ennes et les questionner sur des affirmations clivantes (notamment l'occupation).
  - Atelier 15h vendredi : Pour définir les questions à poser aux citoyens-ennes et le matériel à utiliser.
  - Action prévue samedi après-midi.
- Action "d'Imprévus musicaux" dans les transports : Par Allan
  - Des musiciens-ennes montent dans le bus, jouent durant quelques arrêts (avec l'accord du chauffeur) puis quittent le véhicule en communiquant sur l'occupation.
- Faire un traçage jusque Malraux type parcours des éléphants.
  - Comment le faire ?  
Au pochoir ? En mousse figée ? Ou technique de tag inversé enlevant la saleté ? (Karcher ? + groupe électrogène). A re-discuter et à voir avec les employés de la mairie.
- Points de paroles dans la ville :
  - Petits points d'informations ou de « débat minute » disposés un peu partout dans Chambéry.
- Micro-trottoir : Plusieurs volontés individuelles à regrouper.
- Radio : Groupe de travail en création, plus d'informations bientôt.

### Soutien des commerçants :

→ Un appel aux dons a été lancé, auprès des magasins d'arts et du magasin de déstockage alimentaire Euromalin.

→ Les enseignes en solidarité avec le mouvement pourraient porter sur leur vitrine des messages concernant la culture et l'occupation de l'Espace Malraux, avec des peintures d'artistes locaux.

## **Création d'une commission Enfance :**

Mélissa propose un temps d'animation pour les enfants :

- Être le plus inclusif possible avec les enfants, mettre en lien leurs activités avec celles des adultes. Lors du spectacle de cirque de samedi, nous pourrions proposer un atelier d'initiation aux enfants.
- Les enfants, eux aussi, ont besoin d'un lieu et d'un temps de débat, pour faire émerger des solutions à leur niveau.
- Petit rappel : Un espace "enfant" à été mis à disposition avec des livres adaptés aux enfants et des jeux de société.

## **Points divers :**

→ La commission Éducation se réunira à 17h ce vendredi et souhaite voir se joindre des professionnels de ce secteur.

→ Nous souhaitons toucher le plus de public possible, dans cette optique nous devons contacter les associations accueillant les personnes en situation de handicap, les secteurs de l'Aide Sociale à l'Enfance, et les personnes âgées. A re-discuter.

→ Antoine propose de mettre en place des ateliers sérénité, bien-être, ressourcement pour les occupants-tes du lieu. Nous disons OUI !!!

Petit rappel : **A PARTIR DE DEMAIN, JEUDI 24 MARS, L'AG INTERNE (DITES DE FORME) PASSE À 10H ET L'AG DÉBAT (DITES DE FOND) PASSE À 17H30.**

Petit rappel n°2 : L'ODJ des AG interne n'est plus annoncé par mail car il est disposé sur le paperboard et accessible jusqu'à l'AG (car il se peut que des points logistiques ou autres s'ajoutent au dernier moment).